



FILIÈRE BÉNÉVOLE

ACCOMPAGNATEUR BALADE DE PROXIMITÉ



Volume Horaire :

23 heures de formation (4 jours)

- 2h en centre de formation
- 2h en distanciel



Calendrier :

En centre de formation :

Du 03 au 05/06 et le
21/08/2026



Lieu de formation :

Saint Mandé (94)

sous réserve de confirmation.



Effectifs max :

12 stagiaires



Modalités et délai d'accès :

20 mai 2026

➤ Descriptif de la formation :

La formation d'accompagnateur balade de proximité permet d'encadrer des balades urbaines, favorisant la découverte de la marche en pleine nature et la sensibilisation à la protection de l'environnement et la découverte du patrimoine.

➤ Public :

- Pour tous les licenciés FFEPGV
- Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-nous le savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

➤ Pré-requis :

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être licencié à la FFEPGV
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'encadrement et à la pratique de la randonnée
- Avoir de l'appétence pour la randonnée et une condition physique suffisante pour faire une balade à la demi-journée ou journée

➤ Test de positionnement :

Quizz de connaissances envoyé en amont de la formation

➤ Objectifs :

- **Conduire** un groupe de pratiquants en sécurité en lien avec la balade
- **Organiser** des sorties dans le cadre d'une association affiliée à la FFEPGV (clubs, structures déconcentrées)
- **Maîtriser** les règles de sécurité liées à l'environnement de la balade et les dispositifs en cas d'accident
- **Planifier** et encadrer une sortie, en toute sécurité.

➤ Contenus pédagogiques :

- Apprendre à préparer une sortie à partir de critère prédéfini
- S'approprier l'ensemble des règles de sécurité liées à l'encadrement d'une sortie
- Savoir évaluer le niveau des pratiquants
- Planifier les sorties au sein de mon club
- Connaître et transmettre la charte du marcheur responsable
- Accompagner le pratiquant vers la pratique Sport-Santé



Restauration et hébergement* :

Externe	OUI
Demi-pension (Déjeuner midi)	NON
Hébergement	NON

*À la charge du stagiaire

➤ Moyens techniques et pédagogiques :

- Alternance d'apport de connaissances et de mises en pratique sur le terrain
- Formation centrée sur la pratique en lien avec les compétences d'accompagnateur
- Individualisation de l'accompagnement afin de répondre aux besoins et aux attentes des accompagnateurs.

➤ Équipe d'encadrement :

- Directeur de Formation FFEPGV
- Intervenants expert métiers.

➤ Modalités de validation :

- Feuilles de présence.
- Fiche d'émargement.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Évaluation formative

➤ Points forts :

- Proposer une activité physique qui se pratique en salle et en extérieur.

➤ Déroulé de la formation :

Saint-Mandé (94) sous réserve de confirmation.



➤ Frais de la formation :

Tarif formation

Frais de dossier : 20 €
Frais de la formation (23h) : 70 €

Renseignements et inscription

09 52 48 56 26 – formation@coregepgv-sport.fr

NB : Seuls les dossiers complets (en format PDF) seront pris en compte.